



EVOLUTION DES MODALITES D'ENVOI DE VOS FACTURES A COMPTER DU 10 JUIN 2021

Madame, Monsieur,

Pour gagner en efficacité, notre société s'engage dans la dématérialisation des factures et des bons de commande.

A compter du 10 juin 2021, vous devrez adresser vos factures par e-mail, en PDF, à l'adresse suivante :



facturation@scrasa.ch

Pour permettre le traitement de vos factures, nous attirons votre attention sur le fait qu'il est impératif d'indiquer sur celles-ci les renseignements suivants, outre les mentions générales :

- la référence du bon de commande dématérialisé Scrasa (ex : BCS2100001)
- l'indication du numéro de chantier sous la forme de « chantier 111111 » (pas de ponctuation entre les 2)

Toute facture réceptionnée par le service comptabilité sans les informations ci-dessus sera rejetée et vous sera adressée en retour.

Tout envoi de factures à une autre adresse mail que celle mentionnée ci-dessus ne sera pas mise en paiement.

De plus, dans le cadre de notre processus achat, nous profitons de ce courrier pour vous demander d'émettre des bons de livraison chiffrés lors du retrait de marchandises par nos équipes au comptoir de vos magasins.

Nous vous invitons à diffuser ces informations dans vos services afin de prendre toutes les dispositions nécessaires au bon traitement de vos factures.

En vous remerciant pour votre collaboration, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos salutations distinguées.

Lucie GROS
Responsable Services Partagés